

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving Public Works and Government Services Canada/Réception des soumissions Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 1713 Bedford Row Halifax, N.S./Halifax, (N.É.) Halifax Nova Scotia **B3J 1T3** Bid Fax: (902) 496-5016

SOLICITATION AMENDMENT MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Atlantic Region Acquisitions/Région de l'Atlantique Acquisitions 1713 Bedford Row Halifax, N.S./Halifax, (N.É.) Halifax Nova Scot B3J 1T3

Title - Sujet Programme de con Programme de contrôle de la fau	*				
Solicitation No N° de l'invitation			Amendment No N° modif.		
W684H-220106/A		002			
Client Reference No N° de réf	érence du client	Dat	е		
W684H-220106		202	2-08-02		
GETS Reference No N° de réf	érence de SEAG				
PW-\$HAL-207-11545					
File No N° de dossier	CCC No./N° CCC - FMS	No.	/N° VME		
HAL-2-89011 (207)					
Solicitation Closes -	L'invitation prer	nd f	in		
at - à 02:00 PM	Atlantic Daylight Savi				
on - le 2022-08-09	Heure Avancée de l'At	lanti	que HAA		
F.O.B F.A.B.					
Plant-Usine: Destination:	✓ Other-Autre:				
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Buyer ld - ld de l'acheter			Buyer Id - Id de l'acheteur		
Grieve, Bronwen hal207			hal207		
Telephone No N° de téléphone		FAX No N° de FAX			
(902) 943-2394 ()		(902) 496-5016			
Destination - of Goods, Service Destination - des biens, service					

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseu	ır/de l'entrepreneur
Telephone No N° de téléphone Facsimile No N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to s (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à s de l'entrepreneur (taper ou écrire en car	signer au nom du fournisseur/
Signature	Date



Buyer ID - Id de l'acheteur hal 207 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

La modification 002 vise à :

- 1. répondre aux questions des soumissionnaires;
- 2. supprimer l'exigence relative à la vaccination contre la COVID-19;
- 3. inscrire des clauses dans la partie 5, Attestations;
- 4. modifier le paragraphe 6.1 Exigences en matière de sécurité;
- 5. modifier le paragraphe 7.12 Clauses du Guide des CCUA;
- 6. modifier l'annexe « A » Énoncé des travaux:
- 7. modifier l'annexe « B », Base de paiement;
- 8. modifier l'évaluation technique de l'annexe « D ».

1. Questions des soumissionnaires et réponses

- Q1. Nous aimerions savoir pourquoi la soumission la plus basse sera choisie. Le processus de sélection pour les deux dernières demandes de proposition (DP) (en 2018 et en 2021) était fondé sur un système de points, et la sélection finale était fondée sur « la sélection sera faite en fonction de la meilleure note combinée sur le plan du mérite technique et du prix. La proportion accordée pour le mérite technique sera de 60 % et de 40 % pour le prix. Récemment, des DP similaires (Trenton, en Ontario, et Comox, en Colombie-Britannique) accordaient une proportion de 70 % au mérite technique et une proportion de 30 % pour le prix. La raison de la révision à la baisse de vos critères de sélection par rapport aux contrats récents n'est vraiment pas claire pour nous.
- R1 : SPAC et le ministère client, en collaboration, ont déterminé que la méthode de sélection retenue serait suffisante pour évaluer les réponses aux soumissions.
 - Chaque processus d'appel d'offres est une exigence distincte. SPAC s'efforce d'améliorer continuellement le processus d'appel d'offres.
- Q2. Il n'y a pas de critères dans l'évaluation pour l'expérience dans l'élaboration et la rédaction du plan de contrôle de la faune, comme demandé au cours de la deuxième année du contrat (étendue des travaux, 1.6.1.4.)? Comment allez-vous évaluer si l'entreprise est en mesure de fournir un tel document avec un contenu spécifique et un excellent niveau de qualité? Quelle expérience recherchez-vous et quels efforts devraient être déployés? Quelles sont vos attentes vis-à-vis ce document et son contenu? Demandez-vous des visites supplémentaires et approfondies du site pour couvrir une année complète par un biologiste, en plus de l'agent de contrôle de la faune (ACF) sur place (si c'est le cas, le prix du Plan de gestion de la faune aux aéroports (PGFA) complet pourrait atteindre 30 000 \$...) ? Vos attentes influenceront clairement le prix de ce service.
- R2 : Se reporter à l'annexe « D » Évaluation technique pour connaître les critères techniques évalués à la clôture des soumissions. Il n'y a aucun critère lié au Régime. Le Plan est une exigence contractuelle.

Le plan de contrôle de la faune doit respecter les lignes directrices énoncées dans la norme 322 du RAC sur les aéroports : 322.306 Contenu du Plan de gestion de la faune de l'aéroport. Il doit comprendre une évaluation de la situation actuelle en ce qui a trait à la faune dans la région, établir des politiques et des procédures pour atténuer les risques et décrire en détail les programmes qui doivent être mis en œuvre.

- Q3. Dans la demande de propositions de 2018-2021, il était indiqué que l'immeuble pour oiseaux (installation de contrôle de la faune sur la visite virtuelle du site / carte) devait être loué. Cette information ne figure nulle part dans la demande de propositions. Pouvez-vous préciser si l'installation doit être louée (et à quel coût), ou est-elle gratuite?
- R3 : L'édifice avicole SH215 ne fait pas partie de ce contrat, mais pourrait être loué dans le cadre d'un contrat de biens immobiliers.
- Q4. Le travail à temps partiel (non à l'année) est-il admissible à une « année d'expérience dans un aérodrome »? Et faire du travail secondaire à un aérodrome (aussi à temps partiel), comme la lutte antiparasitaire ou le piégeage, est-il admissible à une « année d'expérience »?
- R4: Voir les critères d'évaluation modifiés.
- Q5. Pouvez-vous confirmer que le travail dans un site d'enfouissement ou une usine ne compte pas comme une expérience d'aérodrome?
- R5: Confirmé.
- Q6. Les deux ressources proposées (critère 2) doivent-elles avoir des années d'expérience dans le domaine de la fauconnerie et du contrôle de la faune dans un aérodrome, ou seulement la compagnie (critère 1)?
- R6: Voir les critères d'évaluation modifiés.
- Q7. Permettez-vous aux sous-traitants d'obtenir le crédit pour la qualification et l'expérience requises pour ce contrat?
- R7: L'expérience des sous-traitants est acceptable pour le point 2 expérience des ressources proposées, à condition que la ressource proposée réponde à toutes les exigences. L'expérience des sous-traitants n'est pas acceptable pour le point 1, l'expérience des soumissionnaires.
- Q8. Pourquoi la possession d'un « certificat restreint d'opérateur radio (compétence aéronautique » (CRO-A) d'Industrie Canada n'est-elle pas mentionnée dans la section des permis et licences (01 90 00) de la DP? Cela devrait être obligatoire sur un terrain d'aviation pour pouvoir parler à la radio.
- R8: Voir les annexes modifiées « A » et « D » ci-dessous.

2. Au paragraphe 5.1.2 Attestation de l'exigence de vaccination contre la COVID-19:

SUPPRIMER: en entier

3. À la fin de la partie 5 – Attestations et renseignements supplémentaires :

INSCRIRE:

5.2.3.2 Statut et disponibilité du personnel

Clause du Guide des CCUA A3005T (2010-08-16), Statut et disponibilité du personnel

5.2.3.3 Études et expérience

Clause du Guide des CCUA A3010T (2010-08-16), Études et expérience

4. Au paragraphe 6.1 Exigences en matière de sécurité :

SUPPRIMER: en entier

INSCRIRE:

6.1 Exigences relatives à la sécurité

- 1. À la date de clôture des soumissions, le soumissionnaire doit respecter les conditions suivantes :
 - a) le soumissionnaire doit détenir une attestation de sécurité d'organisme valable tel qu'indiqué à la Partie 7 Clauses du contrat subséquent;
 - b) les individus proposés par le soumissionnaire et qui doivent avoir accès à des renseignements ou à des biens de nature protégée ou classifiée ou à des établissements de travail dont l'accès est réglementé doivent posséder une attestation de sécurité tel qu'indiqué à la Partie 7 Clauses du contrat subséquent;
 - le soumissionnaire doit fournir le nom de tous les individus qui devront avoir accès à des renseignements ou à des biens de nature protégée ou classifiée ou à des établissements de travail dont l'accès est réglementé;
- 2. On rappelle aux soumissionnaires d'obtenir rapidement la cote de sécurité requise. La décision de retarder l'attribution du contrat, pour permettre au soumissionnaire retenu d'obtenir la cote de sécurité requise, demeure à l'entière discrétion de l'autorité contractante.
- 3. Pour de plus amples renseignements sur les exigences relatives à la sécurité, les soumissionnaires devraient consulter le site Web du <u>Programme de sécurité des contrats</u> de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/esc-src/introduction-fra.html).

Buyer ID - Id de l'acheteur hal 207 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

5. Au paragraphe 7.12 Clauses du Guide des CCUA:

SUPPRIMER: en entier

INSCRIRE:

7.12 Clause du Guide des CCUA

Clause du Guide des CCUA A3015C (2014-06-26), Attestations - contrat

Clause du Guide des CCUA A9062C (2011-05-16), Règlements concernant les emplacements des

Forces canadiennes

Clause du Guide des CCUA D5328C (2014-06-26), Inspection et acceptation

6. À l'annexe « A » Énoncé des travaux, Contrôle de la faune des aérodromes, paragraphe 1.3 Programme de contrôle de la faune, .3 :

SUPPRIMER: en entier

INSCRIRE:

- .3 L'entrepreneur doit fournir au moins deux (2) ressources qui agiront à titre d'agent de contrôle de la faune et chacune doit répondre aux exigences suivantes :
 - .1 posséder un permis de fauconnerie valide (un permis valide peut comprendre, entre autres, un permis délivré par une association provinciale ou nationale);
 - .2 être membre d'une association de fauconnerie;
 - .3 avoir un permis de possession et d'acquisition valide pour les armes à feu qui seront utilisées sur le site; et
 - .4 vérifier l'instruction du SIMDUT avant le début des travaux sur l'aérodrome; et
 - .5 posséder un « certificat restreint d'exploitation avec qualification aéronautique » d'Industrie Canada (CRO-A).

7. À l'annexe B – Base de paiement :

SUPPRIMER: en entier

INSCRIRE:

(voir la page suivante)

Buyer ID - Id de l'acheteur hal 207 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

ANNEXE « B »

BASE DE PAIEMENT

Le prix de la soumission sera évalué pour l'exécution des travaux comme suit :

La soumission sera évalué en dollars canadiens, excluant la taxe sur les produits et services ou la taxe de vente harmonisée en sus.

L'offrant doit remplir le tableau dans son intégralité pour être jugée conforme.

Évaluation du prix global le plus bas sera déterminé comme suit : Soumission = période initiale + total de l'année d'option 1 + total année optionnelle 2 + total année d'option 3 + total année d'option 4 total.

Période initiale du contrat (01 septembre 2022 – 31 août 2023)

Travail planifié

Description	Quantité (A)	Taux mensuel (B)	Total étendu (C) = (A) x (B)
Tarif mensuel ferme tout compris pour la fourniture de services dans le cadre de ce contrat de contrôle de la faune concernant la 12e escadre Shearwater.	12 mois	\$	\$
		Total annuel (D)	\$

Travail imprévu (Estimé 10 heures par mois x 12 mois)

Description	Quantité (A)	Taux horaire (B)	Total étendu (C) = (A) x (B)
Tarif horaire ferme tout compris pour la fourniture des services prévus dans le présent contrat de contrôle de la faune, sur demande, à d'autres emplacements du MDN, dans la Municipalité régionale d'Halifax (p. ex. la BFC d'Halifax, le directeur national des armements, Hartlen Point, Osbourne Head et d'autres emplacements à Dartmouth).	120		
,	heures	\$	\$
		Total annuel	\$

Période	
initiale totale	
(D + E)	\$

Première année d'option (01 septembre 2023 – 31 août 2024)

Travail planifié

Description	Quantité (A1)	Taux mensuel (B1)	Total étendu (C1) = (A1) x (B1)
Tarif mensuel ferme tout compris pour la fourniture de services dans le cadre de ce contrat de contrôle de la faune concernant la 12e escadre Shearwater.	12 mois	\$	\$
		Total annuel (D1)	\$

Travail imprévu (Estimé 10 heures par mois x 12 mois)

Description	Quantité (A1)	Taux horaire (B1)	Total étendu (C1) = (A1) x (B1)
Tarif horaire ferme tout compris pour la fourniture des services prévus dans le présent contrat de contrôle de la faune, sur demande, à d'autres emplacements du MDN, dans la Municipalité régionale d'Halifax (p. ex. la BFC d'Halifax, le directeur national des armements, Hartlen Point, Osbourne Head et d'autres emplacements à Dartmouth).	120		
,	heures	\$	\$
		Total annuel (E1)	\$

Première année	
d'option totale (D1	
+ E1)	\$

Deuxième année d'option (01 septembre 2024 – 31 août 2025)

Travail planifié

Description	Quantité (A2)	Taux mensuel (B2)	Total étendu (C2) = (A2) x (B2)
Tarif mensuel ferme tout compris pour la fourniture de services dans le cadre de ce contrat de contrôle de la faune concernant la 12e escadre Shearwater.	12 mois	\$	\$
		Total annuel (D2)	\$

Travail imprévu (Estimé 10 heures par mois x 12 mois)

Description	Quantité (A2)	Taux horaire (B2)	Total étendu (C2) = (A2) x (B2)
Tarif horaire ferme tout compris pour la fourniture des			
services prévus dans le présent contrat de contrôle de la			
faune, sur demande, à d'autres emplacements du MDN,	120		
dans la Municipalité régionale d'Halifax (p. ex. la BFC	heures	\$	\$

d'Halifax, le directeur national des armements, Hartlen Point, Osbourne Head et d'autres emplacements à Dartmouth).		
	Total annuel (E2)	\$

Deuxième	
année d'option	
totale (D2 + E2)	\$

Troisième année d'option (01 septembre 2025 – 31 août 2026)

Travail planifié

Description	Quantité (A2)	Taux mensuel (B2)	Total étendu (C3) = (A2) x (B2)
Tarif mensuel ferme tout compris pour la fourniture de services dans le cadre de ce contrat de contrôle de la faune concernant la 12e escadre Shearwater.	12 mois	\$	\$
		Total annuel (D3)	\$

Travail imprévu (Estimé 10 heures par mois x 12 mois)

Description	Quantité (A2)	Taux horaire (B2)	Total étendu (C3) = (A2) x (B2)
Tarif horaire ferme tout compris pour la fourniture des services prévus dans le présent contrat de contrôle de la			
faune, sur demande, à d'autres emplacements du MDN,			
dans la Municipalité régionale d'Halifax (p. ex. la BFC d'Halifax, le directeur national des armements, Hartlen			
Point, Osbourne Head et d'autres emplacements à			
Dartmouth).	120		
·	heures	\$	\$
		Total annuel (E3)	\$

Troisième année d'option totale (D3 +	
E3)	\$

Quatrième année d'option (01 septembre 2026 – 31 août 2027)

Travail planifié

The term of the te			
Description	Quantité (A2)	Taux mensuel (B2)	Total étendu (C4) = (A2) x (B2)
Tarif mensuel ferme tout compris pour la fourniture de			
services dans le cadre de ce contrat de contrôle de la			
faune concernant la 12 ^e escadre Shearwater.	12 mois	\$	\$

Buyer ID - Id de l'acheteur hal 207 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Total annuel	\$
(D4)	9

Travail imprévu (Estimé 10 heures par mois x 12 mois)

Description	Quantité (A2)	Taux horaire (B2)	Total étendu (C4) = (A2) x (B2)
Tarif horaire ferme tout compris pour la fourniture des services prévus dans le présent contrat de contrôle de la faune, sur demande, à d'autres emplacements du MDN, dans la Municipalité régionale d'Halifax (p. ex. la BFC d'Halifax, le directeur national des armements, Hartlen Point, Osbourne Head et d'autres emplacements à Dartmouth).	120 heures	¢	6
	Heures	Total annuel (E4)	\$

Quatrième année d'option totale (D4	
+ E4)	\$

Offre = Période initiale totale + Première année d'option totale +	
Deuxième année d'option totale + Troisième année d'option totale +	
Quatrième année d'option totale	\$

8. À l'annexe « D » Évaluation technique, tableau 1. Critères d'évaluation techniques obligatoires

SUPPRIMER: en entier

INSCRIRE:

1. Critères d'évaluation techniques obligatoires

Élément	Description	Soumissionnaire au numéro de la page de renvoi /Commentaires
1	Le soumissionnaire doit avoir cumulé au moins trois (3) années d'expérience au cours des cinq (5) dernières années dans le cadre desquels des oiseaux de proie ont été utilisés comme principale méthode de contrôle de la faune, dont deux (2) dans un environnement d'aérodrome.	
	Le soumissionnaire doit remplir <i>l'élément</i> 2. Les références du projet sont présentées ci-dessous.	
	Toute expérience antérieure répertoriée dont la date d'achèvement est le 1er juin 2017 ou plus tard, constituera une période de cinq ans aux fins de la présente évaluation.	
2	La preuve de ces critères d'évaluation (paragraphes a) à d) du point 2 seulement) est requise pour l'évaluation, mais il n'est pas nécessaire de la joindre au dossier à la clôture des soumissions.	
	Si ces documents n'ont pas été fournis à la clôture des soumissions, TPSGC avisera le soumissionnaire qu'il doit fournir les documents dans un délai de deux (2) jours ouvrables suivant l'avis donné par TPSGC. Le soumissionnaire doit fournir une liste d'au moins deux ressources proposées qui satisfont aux qualifications suivantes :	
	 a) posséder un permis de fauconnerie valide*; b) être membre d'une association de fauconnerie; c) avoir un permis de possession et d'acquisition valide pour les armes à feu qui seront utilisées sur le site; d) posséder un certificat restreint d'opérateur radio avec qualification en aéronautique (CRO-A); e) avoir cumulé au moins 60 mois d'expérience (à temps plein) au cours des huit dernières années dans : i) l'utilisation d'oiseaux de proie comme principale méthode de contrôle de la faune; 	
	ET	
	ii) dans un environnement d'aérodrome.	
	*Un permis valide peut émaner, entre autres, d'une association provinciale ou nationale.	

 $Solicitation \ \ No. - N^{\circ} \ de \ l'invitation \\ W684H-220106/A \\ Client \ Ref. \ No. - N^{\circ} \ de \ réf. \ du \ client$

Amd. No. - N° de la modif. 002 File No. - N° du dossier

Buyer ID - Id de l'acheteur hal 207 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

	Démontrer les exigences a), b), c) et d), fournir les pièces justificatives pertinentes (permis, licence, certificat ou autre document); Démontrer l'exigence e), fournir le curriculum vitæ des deux ressources.	
3	Le soumissionnaire doit posséder une connaissance approfondie de la région, notamment des voies de migration, des espèces et des types et volumes d'habitats qui s'y trouvent.	

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES